



Fiche d'information sur les Ours Noirs à l'attention des randonneurs

Données sur les ours noirs

- **Les ours sont des animaux communs dans les Adirondacks et les Catskills -**
La région des Adirondack regroupe la plus importante population d'ours noirs de l'État de New York (5000-6000) et la région des Catskills, la 2^{ème} plus importante (500-600). La région d'Allegany regroupe quant à elle 100 à 200 ours. Il est fort probable que vous rencontriez un ours lorsque vous campez dans ces régions.
- **Les ours sont intelligents et curieux -**
Ils passent une bonne partie de leur temps à chercher de la nourriture et cela peut les amener à s'approcher de l'homme. S'ils trouvent une façon de se procurer de la nourriture, ils recommenceront.
- **Nourrir les ours entraînera assurément des problèmes pour les hommes et les ours -**
Quand les ours apprennent comment obtenir de la nourriture provenant de l'homme, ils deviennent audacieux et agressifs. La quête de nourriture de l'ours et son comportement naturel sont alors modifiés. Habituellement solitaires, les ours peuvent se regrouper dans certaines zones entraînant un stress ainsi que des blessures et la propagation de maladies. Lorsqu'ils se nourrissent par l'intermédiaire des humains, les ours mangent des choses malsaines telles que du savon, de la mousse à raser, de la lotion anti-insecte, des emballages de nourriture, etc...

NE NOURRISSEZ PAS LES OURS (INTENTIONNELLEMENT ou ACCIDENTELLEMENT)

Comment éviter d'attirer les ours

- **Utilisez des contenants anti-ours -**
C'est un moyen très efficace pour empêcher les ours d'accéder à votre nourriture, vos affaires de toilette et vos déchets. Si vous n'avez d'autre choix que de suspendre votre nourriture, assurez-vous d'utiliser une corde de couleur sombre. La corde devra mesurer 75 pieds (soit 23 mètres) et vous devrez suspendre le sac à 15 pieds (soit environ 4.6 mètres) du sol et à au moins 10 pieds (soit 3 mètres) de tout arbre.

NYSDEC RÈGLEMENT: LES CONTENANTS ANTI-OURS SONT OBLIGATOIRES POUR LES AMATEURS DE PLEIN AIR PASSANT LA NUIT DANS LA RÉGION "EASTERN HIGH PEAKS WILDERNESS" DU 1 AVRIL AU 30 NOVEMBRE.

- **Prévoyez une quantité minimum de nourriture et planifier vos repas afin d'éviter les restes -**
Moins vous avez de provisions, mieux c'est. Utilisez de la nourriture déshydratée et légère. Manger tout ce que vous cuisinez.
- **Cuisez avant 17 heures, à l'écart de votre campement et gardez votre campement propre -**
Les ours sont actifs à partir de 17 heures. Assurez vous que votre nourriture soit rangée et que votre site soit propre dès cette heure. Choisissez un espace éloigné d'au moins 100 pieds (30 mètres) de votre campement. Évitez de renverser et d'égoutter la nourriture.
- **Conservez la nourriture dans des contenants -**
Sortez seulement la nourriture que vous projetez de cuisiner. Rangez immédiatement la nourriture si un ours s'approche de votre aire de cuisine.
- **Ne laissez jamais la nourriture sans surveillance -**
Les ours observent souvent, cachés dans les bois, attendant une occasion pour voler de la nourriture.

Rencontre avec un ours

- **N'approchez ou n'encerclez jamais un ours -**
Les ours se défendent de manière agressive quand ils se sentent menacés ou acculés. Faites tout particulièrement attention avec les oursons car les ourses sont très protectrices.
- **Ne jetez jamais votre sac à dos ou votre sac de nourriture à un ours qui s'approche -**
Cette pratique ne fera qu'encourager les ours à s'approcher et à menacer les gens afin d'obtenir de la nourriture.
- **Faites du bruit afin d'éloigner les ours -**
Criez fort, frappez dans vos mains, sur des casseroles dès que vous voyez un ours près de votre campement. Ne fuyez jamais en courant devant un ours. Si vous vous sentez menacé, éloignez vous lentement, à reculons.
- **Évitez de marcher sur les sentiers la nuit -**
Restez sur votre site de camping afin d'éviter toute rencontre fortuite.

RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DES GARDES FORESTIERS DU D.E.C. ET DES GARDIENS DE REFUGE

Vous trouverez plus d'information sur le site web du D.E.C. www.dec.state.ny.us dans la section "Bears"
Ou appelez DEC Region 5 au 518/897-1200.